

■ **Fondation pour enfants abandonnés 'Les Enfants de l'Espérance'**, à Lausanne, CH-550-1033120-8, créer et construire en Bolivie un lieu de vie destiné à l'accueil d'enfants abandonnés âgés au maximum de dix ans (FOSC du 08.04.2003, p. 16). Complément. Le conseil de fondation se compose de 3 membres au moins et le conseil de direction également de 3 membres au moins.
Journal no 12998 du 05.11.2007
(04192470 / CH-550.1.033.120-8)